



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4652

### Texte de la question

#### PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

**M. le président.** La parole est à M. Loïc Prud'homme.

**M. Loïc Prud'homme.** C'est par la presse que les personnels de l'éducation nationale ont pris connaissance, dimanche soir, de la façon dont la rentrée devrait être organisée dans les écoles, collèges et lycées. Votre protocole fantoche, qui ne cesse de s'alléger à mesure que la cinquième vague progresse, multiplie les mesures incohérentes ou floues, permettant par exemple aux enfants de déjeuner dans des cantines bondées tout en interdisant aux enseignants de boire un café debout en salle des profs – tout cela dans le plus profond irrespect des enseignants, des directeurs et des directrices, dont vous méprisez l'engagement et la capacité à préparer des modalités d'enseignement intelligentes et adaptées.

Vous justifiez hier votre improvisation en prétextant devoir « être au plus près de la réalité » de la pandémie. Vous seriez donc le seul à n'avoir pas été informé dès le mois de novembre de la présence du variant omicron en France ! Alors que la vague était prévisible avant même les vacances de Noël, vous n'avez rien anticipé, comme d'habitude : pas de masques FFP2 fournis aux enseignants, pas de détecteurs de CO2 ni de purificateurs d'air dans les classes comme nous le proposons depuis bientôt deux ans. Pire : votre majorité a voté hier soir contre le principe même de leur déploiement !

Ne pas sécuriser l'école est irresponsable et injustifiable quand on prétend protéger la santé des Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)* La réalité des faits montre que vous n'avez que faire de la santé de nos concitoyens. J'en veux pour preuve que vous rappelez des enseignants retraités, plus vulnérables au covid, pour pallier l'absence de remplaçants dans les classes – et vous vous en vantez !

Ce chaos, vous l'organisez de longue date : 5 900 postes ont été supprimés dans l'éducation nationale depuis 2017 et des moyens matériels dérisoires sont alloués aux personnels. Vous préparez l'effondrement du système par votre inconséquence. Quand prendrez-vous enfin la seule mesure sanitaire urgente qui s'impose pour sauver notre système scolaire et préserver ses personnels et les élèves, à savoir votre mise à l'isolement complet et définitif ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Mme Karine Lebon applaudit également.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.** Depuis deux ans, j'ai le souhait – qui restera probablement un vœu pieux – d'atteindre un consensus, dans cet hémicycle, sur la question de l'école, qui le mérite.

**M. Maxime Minot.** Pour cela, il faudrait faire mieux !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre** . Toutes les données sont sur la table. En réalité, vous savez pertinemment que nous devons arbitrer entre les avantages et les inconvénients de toutes les décisions que nous prenons. Si j'avais suivi vos avis et vos recommandations depuis le début de cette crise, la France ferait sans doute partie des pays ayant fermé leurs écoles le plus longtemps, parce que la pente de la démagogie est toujours celle que vous choisissez. Chacun peut, à cet égard, se référer aux interventions que vous avez faites depuis deux ans.

Une fois de plus, nous avons voulu préserver les enfants. C'est pourquoi nous avons annoncé très rapidement que l'information principale à retenir était que les écoles ouvriraient à la rentrée, conformément à la décision de principe prise par le conseil de défense lundi dernier.

**Mme Sylvie Tolmont**. Il faut des moyens !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre** . C'est ce qu'il s'est passé. Dès mardi, j'ai indiqué que le changement le plus important concernerait la politique de tests. C'est ce qu'il s'est passé. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure – mais vous préférez répéter un mensonge que d'écouter une vérité –, ce n'est qu'à partir du 31 décembre que nous avons pu travailler sur la base des recommandations formulées par le Haut Conseil à la santé publique et, de là, définir les règles à appliquer, que nous n'avons effectivement pu communiquer que dimanche dernier.

Au demeurant, le protocole en vigueur lundi matin n'était en rien différent de celui qui prévalait avant les vacances : seule la politique de tests applicable les jours suivants a changé.

**M. Loïc Prud'homme et M. Éric Coquerel** . Eh bien alors ?

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre** . Aucune adaptation particulière n'a donc été nécessaire. Tous ces éléments sont clairs et objectifs. Bien sûr, ils comportent des inconvénients. Bien sûr, la situation est difficile sur le terrain. Je suis le premier à le savoir. Simplement, on voit clairement, dans ce genre de circonstances, quels sont ceux qui cherchent à mettre de l'huile sur le feu – vous, encore et toujours – et quels sont ceux qui travaillent sur le terrain, avec les professeurs, pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité. C'est précisément ce que nos protocoles ont permis au premier trimestre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Loïc Prud'homme](#)

**Circonscription** : Gironde (3<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4652

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)